



PRÉFET DE LA MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Châlons-en-Champagne, le 27 mars 2024

Réunion du Comité Opérationnel de Lutte contre la Fraude (CODAF)

Le préfet Henri Prévost, Annick Browne, procureur de la République près le tribunal judiciaire de Châlons-en-Champagne et François Schneider, procureur de la République près le tribunal judiciaire de Reims ont co-présidé ce 26 mars 2024 une réunion du *Comité Opérationnel de Lutte contre la Fraude (CODAF)* ce 26 mars 2024.

Il rappelle à cette occasion **l'importance de cette instance, qui vise à une coordination étroite de l'action de l'ensemble des acteurs qui opèrent sur le terrain**, qu'il s'agisse des organismes locaux de protection sociale (France Travail, URSSAF, caisse d'allocations familiales, d'assurance maladie et de retraite, MSA) des services de l'Etat (police, gendarmerie, DDFIP, douanes, inspection du travail, services de la concurrence et de la répression des fraudes, Agence régionale de Santé...).

Le CODAF est l'espace de rencontre périodique privilégiée pour :

- **prévoir, organiser et programmer des opérations conjointes**
- **favoriser des échanges de signalements entre partenaires à l'origine de détections de fraudes.**

Cette mise en réseau a pour vocation de **développer les synergies inter-services en matière de lutte contre la fraude** aux finances publiques.

L'ensemble des participants a présenté un bilan succinct des nombreuses actions menées en 2023.

Les axes prioritaires pour l'année 2024 ont fait l'objet d'échanges autour des principaux thèmes identifiés :

- trafic de stupéfiants, avec notamment le démantèlement des points de deal à l'occasion des opérations « *Place nette* »
- lutte contre le travail illégal
- trafic et contrebande de tabac
- dérives sectaires et communautarisme
- consommation (lutte contre la francisation des produits)

Une attention particulière sera portée sur les sujets de transports d'hébergement et de restauration en cette période pré-olympique.

Une vigilance particulière sera également de mise dans le cadre de la préparation de la prochaine campagne de vendanges

Les moyens mobilisés sur l'ensemble de ces sujets seront conséquents, y compris en matière de lutte contre la cybercriminalité qui est un champ spécifique d'action.

Le préfet de la Marne réaffirme la détermination de tous les services de l'État sous son autorité dans le département – en étroite collaboration avec les autorités judiciaires et les partenaires mobilisés – pour lutter contre toutes les formes de trafics, notamment à l'occasion des opérations « Place Nette » menées ces derniers jours.



Préfecture de la Marne
Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle
Pôle de la communication interministérielle
Tél : 03 26 26 11 81 – 03 26 26 11 87
Port : 07 89 04 46 53 - 06 88 74 76 54
Mél : pref-communication@marne.gouv.fr

1, rue de Jessaint CS 50431
51036 Châlons-en-Champagne

